



STOP AUX DÉRIVES DE LA CHASSE

Pour une révision en profondeur de la loi sur la chasse !

Ensemble, engageons-nous pour faire modifier la loi belge dont le fondement datant de 1882 ne tient pas compte des réalités du 21^{ème} siècle en ce qui concerne:

- la perte dramatique de biodiversité,
- le bien-être animal,
- les aspirations sociétales.

Exigeons que le gouvernement mette fin aux dérives de la chasse qui déstabilisent l'ensemble des écosystèmes en mettant en oeuvre les dispositions législatives nécessaires pour réformer la chasse en profondeur en la mettant en concordance avec notre époque et les aspirations de la majorité des citoyens qui ne comprend plus que le bien-être animal ne soit pas mieux pris en compte.

Prénom :

Nom :

Email :

Sans votre adresse e-mail votre signature ne peut être prise en compte. Elle nous permet aussi de vous tenir au courant.

Code postal :

Ville :

Etat/province :

Pays :

Date : Signature :

Nous vous demandons de bien vouloir renvoyer le talon-réponse ci-dessus par courrier postal : Stop dérives chasse, rue de Veeweyde 43 - 1070 Bruxelles.

SIGNEZ LA PETITION

pour une révision en profondeur de la loi sur la chasse

SUR

WWW.STOPDERIVESCHASSE.BE



STOPPONS LES IMPACTS DE LA CHASSE SUR LA BIODIVERSITÉ ET NOS FORÊTS!



STOP AUX DÉRIVES DE LA CHASSE

ASSOCIATIONS PARTENAIRES



STOP AUX DÉRIVES DE LA CHASSE

Pour une révision en profondeur de la loi sur la chasse !

Plus de 50 associations se sont coalisées afin d'obtenir une révision en profondeur de la loi sur la chasse. Cette loi qui date de 1882, bien que revue à maintes reprises, ne répond plus aux exigences sociétales actuelles.



1 EFFONDREMENT DE LA BIODIVERSITÉ

Actuellement, les populations de notre faune sauvage sont artificiellement gonflées au bénéfice de la chasse. De ce fait, une surpopulation des populations de grands gibiers est constatée.

Celle-ci contribue à l'effondrement de la biodiversité :

- 40% des forêts ne se renouvellent plus et la végétation s'y appauvrit au fil des ans;
- les populations de batraciens, reptiles et oiseaux nicheurs au sol ont disparu ou sont menacées suite aux prédatons du sanglier;
- les espèces sauvages sont menacées par les lâchers d'animaux d'élevage pour la chasse (perdrix, colverts);
- les dégâts agricoles dus à la surabondance du grand gibier se chiffrent de 400 à 700.000€ par an.

2 MANQUE D'ÉTHIQUE

La gestion cynégétique ne tient pas compte de la souffrance animale et n'hésite pas à artificialiser la faune pour accroître le plaisir de chasser et de tuer :

- chaque année, des dizaines de milliers de faisans, de perdrix grises et de canards colverts sont élevés avant d'être lâchés dans la nature pour être chassés;
- des milliers de prédateurs naturels comme le Renard roux sont piégés et tués afin de protéger ce gibier d'élevage;
- des méthodes de chasse peu sélectives, peu efficaces, peu précises et cruelles, comme la battue à cors et à cris continuent par pure tradition à être pratiquées.



3 EMPRISE SUR LES PATRIMOINES COMMUNS



Pour assurer la quiétude de ce qu'ils appellent "leur gibier", les chasseurs s'arrogent unilatéralement la gestion de la faune sauvage et restreignent l'accès des autres utilisateurs :

- les propriétaires, naturalistes, agriculteurs et autres utilisateurs n'ont aucun droit de regard sur la gestion de notre faune sauvage (à l'exception du cerf);
- les chasses étant plus attractives les WE et jours fériés, celles-ci sont organisées lorsqu'il y a la plus grande utilisation socio-récréative des espaces forestiers;
- certains chasseurs restreignent l'accès aux forêts toute l'année en marquant leur territoire (postes d'affûts, marquage fluo, ...) tandis que les autres utilisateurs respectent la forêt (marquage discret des balisages...).